

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN ANALYSES
PHYSICO-CHIMIQUES



N° 197 / CC / CR4204 / 2024

NIF : 408020001104047

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE CONSULTATION

En application des dispositions des articles 46 , 49 & 50 de La loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux *marchés publics* et les articles 82 & 65 du Décret Présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques (CRAPC) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation 18/CRAPC/2024 portant sur « *L'Assurance de l'ensemble du Patrimoine du Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimique Bou-Ismaïl-Tipaza* » que la consultation est attribuée provisoirement au soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Montant	Note Technique	Note Financière	Observation
SALAMA ASSURANCES ALGERIE NIF 000016001244489	1 752 843.62 DA	70	21.62	OFFRE PLUS AVANTAGEUSE

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter du premier jour de la première publication du présent avis d'attribution provisoire sur le site web du CRAPC, WWW.CRAPC.DZ, et affichage sur la **Chambre de Commerce de la wilaya de Tipaza** auprès la Commission des recours du Centre

LE DIRECTEUR DU CRAPC

